



→ p. 7  
Ouvrir l'aire de jeux,  
C'est dynamiser Pannessières



→ p. 10  
Réparer l'église,  
C'est préserver le patrimoine



→ p. 11  
Présenter les communes nouvelles,  
C'est engager l'avenir du village

## Sommaire

- ◆ Le mot du maire
- ◆ Les associations
- ◆ Le budget 2015
- ◆ Le 8 mai
- ◆ L'aire de jeux
- ◆ Un homme à l'honneur
- ◆ Elections régionales
- ◆ La vie dans notre commune
- ◆ Passionnément

# Le mot du maire

Chers concitoyens,

Après un début d'année marqué par les événements parisiens et la mort de toutes ces personnes sous les balles des terroristes, après le souffle de civisme porté par toutes les forces vives de la nation, le mouvement est retombé et nous voilà confronté à ce qui fait notre quotidien : querelles politiques lors des élections départementales, difficultés économiques et sociales non résolues et qui plombent l'horizon de tous. Pannessières n'échappe pas à ce marasme, et les quelques coupes budgétaires sont là pour nous le rappeler : peu d'investissements prévus, moins de fleurs, et peut-être moins de lumière dans nos rues. Vous trouverez dans ce bulletin quelques graphiques qui vous indiquent les principales recettes et dépenses de notre commune. Nous avons anticipé la baisse de la dotation de l'Etat. Malgré tout, elle a été encore plus forte que prévue et elle se poursuivra au rythme de dix pour cent par an jusqu'en 2017. Nous perdrons donc en trois ans quinze mille euros qui pourtant nous seraient bien utiles pour faire face aux dépenses courantes.



Malgré tout, le monde bouge, et là encore la commune suit ce mouvement : aménagement du parc pour enfants, réfection de quelques voiries, rénovation du toit de l'église, entretiens divers afin de garder le village en état.

Dans un autre registre, politique et administratif celui-ci, les règles changent également. Nous avons voté en mars pour élire les conseillers départementaux d'un nouveau canton, plus grand et plus peuplé que le précédent puisqu'il réunit Conliège, Voiteur et Poligny. Un canton qui s'étend tout au long du Revermont et dans lequel il nous faudra apprendre à se reconnaître ...

En décembre, nous serons appelés à désigner les représentants à la nouvelle Région Bourgogne – Franche Comté, une région qui s'étend des Rousses, à Clamecy, de Saint-Claude aux portes de Paris ... Sans doute de nouveaux bouleversements en perspective dans les domaines où s'exerce l'action de la région : transports et éducation notamment.

Et puis, plus important encore, la possible mise en place des communes nouvelles. Le 8 juin, Monsieur Jacques Pélissard, Président d'ECLA a présenté aux représentants des communes de l'agglomération la nouvelle donne dans le découpage administratif de la France. Avec un véritable dilemme pour ceux qui décideront ou non du regroupement : garder un niveau de financement identique au niveau actuel en se liant avec d'autres communes ou perdre une part des dotations de l'état en gardant son autonomie. La Communauté d'agglomération ira-t-elle vers une commune nouvelle ?

Dans toute cette agitation, il nous faut trouver – ou garder – notre place, celle d'un village où il fait encore bon vivre et où l'action de chacun peut contribuer à maintenir la communication, l'entraide, la socialisation de tous.

Bonnes vacances d'été à tous, et rendez-vous en septembre pour des décisions qui sans nul doute compteront dans la vie de la commune.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mercredi	de 14 h à 17 h
Jeudi	de 9 h à 12 h
Vendredi	de 10 h à 12 h de 14 h à 17 h

Permanence du Maire et de ses adjoints :

Vendredi	de 18 h à 19 h
Tél :	03.84.43.18.02
Fax :	03.84.24.48.90

Le Maire

Maurice MONNET

# L'Association Loisirs et Culture

Bonjour à tous,

Vos idées nous intéressent, rejoignez notre équipe en tant que bénévole.

Depuis le dernier bulletin, nous n'avons organisé qu'une seule manifestation : la bourse puériculture. Le 16 juin en l'église de Pannessières, le groupe GOSPEL EN CHAPELLES est venu répéter, en prévision d'une représentation à l'automne prochain. A la rentrée, le 12 septembre 2015, l'ALC organise ses puces au centre du village de 10h à 20h, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Les membres de l'ALC se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Le Président Christophe MARION

## Concert de gospel à l'église de Pannessières le mardi 16 juin

Un public très vite conquis a apprécié les prestations de qualité du groupe Gospel Friends d'Orgelet dirigé par Fred Sonnery.

Le gospel, qui tient ses origines des chants rituels protestants américains de la fin du XIXème siècle, est développé véritablement à partir des années 20 par les chrétiens évangéliques d'origine afro-américaine, reprenant des éléments du blues alors en plein essor, puis plus tard de soul music. L'église de notre commune a constitué un site privilégié sur le plan acoustique pour que le public s'imprègne pleinement de ces chants polyphoniques, et l'auditoire ne tarissait pas d'éloges sur le parvis à l'issue du spectacle.



# L'association de chasse



Le bilan de la saison 2014/2015 a été dressé lors de notre AG du 22 mai dernier et a débuté par les remerciements du président pour le bon déroulement de la saison et la responsabilité des adhérents dans les différentes tâches attribuées en début de saison.

Nous sommes tous acteurs à part entière, hommes et chiens indissociables et indispensables pour la bonne image de notre loisir et en particulier de notre association.

Nous avons mis en place fin Aout 2014, cinq postes de tirs surélevés (miradors) sur le secteur de la côte. Et nous avons également équipé notre cabane de chasse d'une cuve de récupération d'eau.

Le bilan des prélèvements est de 3 chevreuils sur 6 attributions avec une population légèrement en baisse sur notre unité de gestion, 4 lièvres sur 4 attributions avec une population en hausse et nous avons demandé 1 attribution de plus pour la saison prochaine sous réserve de la nature des

premiers prélèvements. D'autre part, nous avons prélevé 2 sangliers, animaux qui restent le gibier de prédilection de tous les chasseurs mais dont le passage périodique sur notre secteur, et souvent en bande, le rend toujours plus convoité... Enfin, nous avons tué 21 faisans sur 47 lâchers avec quelques individus observés entre «les toupes» et «crève coeur» ce printemps ; 1 bécasse et 4 renards lors de chasse à l'approche entre le 1er Juin et l'ouverture générale de la chasse.

Toute les battues ont été réalisées dans le cadre d'une entente que nous avons mise en place avec l'Acca Lavigny. Elles se sont toujours déroulées dans une très bonne ambiance qui, je le souhaite, se poursuivra dans les mêmes conditions la saison prochaine, et sans doute pourra s'étendre sur la chasse privée des «bois Thiebaut».

Le dimanche 22 Mars nous avons accueilli 78 personnes lors de notre repas de fin de saison à la salle polyvalente de Pannessières. Si cette année reste une référence pour nos résultats et dans son déroulement, elle l'est moins pour sa popularité au sein du village. Une réflexion est lancée pour améliorer cet objectif. Il est indispensable pour des bénévoles qui consacrent du temps à la vie de la commune de sentir leur travail récompensé et dans le cas des chasseurs je tiens à les remercier personnellement.

Le bilan comptable de la saison reste positif avec 3 841.66€ de recette pour 3 214.14€ de dépense Nous avons établi un prévisionnel pour la saison suivante de 3 619 €.

Les bénéfices seront mis de cotés pour la rénovation de notre local de chasse.

Tous les bilans ont été voté à l'unanimité.

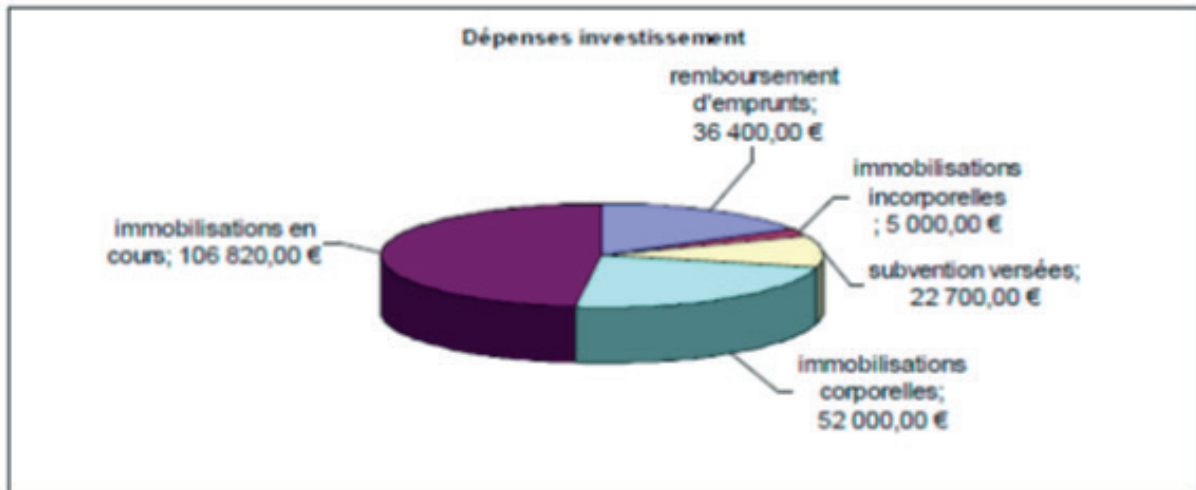
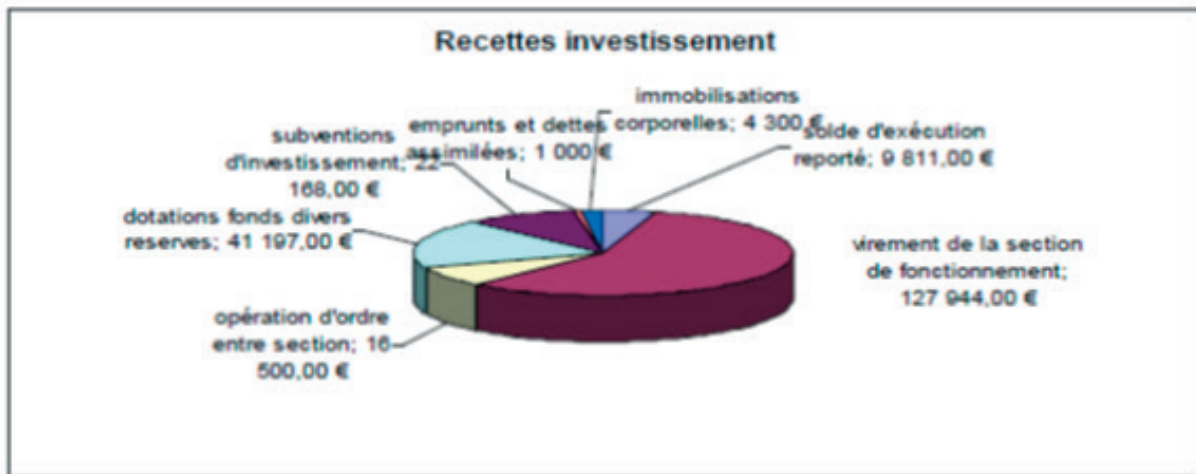
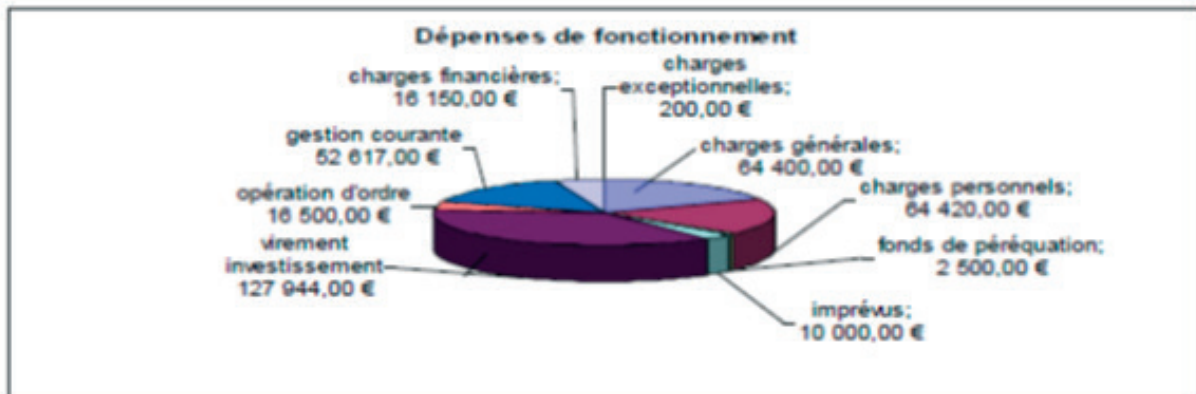
François Terrillon et Jean-Claude Compagnon ont été renouvelés pour 6 ans : vice-président pour François et membre du conseil d'administration pour Jean-Claude.

Les membres de l'association se joignent à moi pour souhaiter une agréable saison estivale à tous les habitants de Pannessières quelle que soit leur destination.



# Le budget de la commune

## BUDGET



# Commémoration du 8 mai et exposition de photographies à la mairie



À l'occasion du 8 mai, les habitants de Pannessières se sont rassemblés pour la cérémonie commémorative du 70ème anniversaire de la fin de la 2ème guerre mondiale. Après le recueillement au monument aux morts, ce fut l'occasion de partager un moment de convivialité autour d'un buffet varié, dressé dans la cour de la mairie.

Après la peinture en 2014, c'est l'art de la photographie qui fut cette année à l'honneur avec l'exposition « Itinérances » réalisée par l'association APAJ (Association des photographes amateurs jurassiens) et qui s'est tenue salle de la mairie les 8, 9 et 10 mai.

Cet événement nous a permis d'approcher la photographie sous sa dimension artistique.

Cinquante photos très éclectiques ont été proposées, telle une invitation au voyage, ici et ailleurs, proche ou lointain.

Gros plans sur la faune ou la flore, paysages panoramiques, oeuvres mettant en valeur l'esthétique du corps, instantanés d'humanité figés par le regard du photographe, des clichés d'une grande richesse et diversité étaient présentés dans le cadre de cette exposition, qui aurait pleinement pu illustrer ces quelques mots du photographe américain Ansel Adams à propos de son art : « Il ne s'agit pas de transmettre une vision mais de toucher les gens à travers une image ».

Le samedi 9 mai, un atelier photo a été installé et les pannessiérois qui le souhaitaient ont pu profiter d'un « shooting » organisé par l'association APAJ. Toute la journée, les familles se sont ainsi succédées dans le studio photographique aménagé à la mairie, profitant des accessoires mis à disposition afin de scénariser, pour ceux qui le souhaitaient, leurs clichés (boas, chapeaux etc.).

Le CCAS s'est associé à cette manifestation en proposant une collation sucrée et salée ainsi que des boissons.

Dans un souci de prolonger cette manifestation et de réaliser l'année prochaine une exposition sur le thème de « Pannessières, quatre saisons en images », la municipalité vous invite à réaliser au cours de l'année des clichés, classiques ou insolites, qui mettent en lumière les attraits du village, ses curiosités, son évolution, ses habitants. Les charmes de ce petit territoire, ses paysages et ses lumières doivent pouvoir inspirer les amateurs qui nous proposeront leurs clichés en mai 2016, peut-être sous la forme d'un petit concours et d'une exposition dans les locaux de la mairie.

# L'aire de jeux



Avril 2014

Le conseil municipal nouvellement élu est sollicité pour mener à bien un projet sur l'extension de l'aire de jeux avec un budget maxi de 20000€ HT.

Mai 2014

L'étude du projet est confiée aux compétences des bureaux d'ECLA et ainsi rendue chiffrée pour un montant de 25194.29€.

Le conseil municipal décide de ne pas abandonner le projet, et prend en charge sa conception et sa réalisation.

Novembre 2014

Le projet est définitivement validé pour un coût global sur devis de 14502€.

Janvier 2015

Début des travaux de terrassement par l'entreprise TGDR.

Février 2015

Réception et assemblage des aménagements jeux 3 à 12 ans par les bénévoles.

Mars 2015

Pose d'une clôture rigide côté route et plantation de 3 platanes par les pépinières ANTIER

Avril 2015

Modification du terrassement pour une mise en conformité de la plate-forme jeux avec scellement définitif des jeux réaliser par les bénévoles et l'assistance technique de l'entreprise AMC Diffusion. Fabrication des aménagements bois, table et bancs.

Mai 2015

Fin du chantier de terrassement, contrôle de conformité implantation jeux.

Juin 2015

Mise en place aménagement table, finition des abords par les bénévoles, et ouverture de l'ensemble aire de jeux pour un coût définitif de 15810.78€, financé à hauteur de 14934.78€ par la commune et 876€ par le conseil général.

## REMERCIEMENTS

Philippe TESSIER entreprise TGDR

Arnaud BOIS Pépinières ANTIER

Anne-Laure CORON AMC Diffusion

Philippe GRAF entreprise JURATRANSBOIS

Et aux bénévoles :

Maurice et Louis Monnet, Benoît et Thomas Rampant, Pascal Simonet, Charly Chevailler, Dominique Gallasso, Christophe Marion, Francine Jacquet, Jérôme Bonin, J-Claude et Victor Compagnon ....

Monneret Gael

# UN HOMME A L'HONNEUR

Le 8 mai, Monsieur Dongevin était élevé par Monsieur le Préfet du Jura au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur pour son action de résistant lors de la guerre 39-45 et de l'occupation allemande.

Le 6 juin, Monsieur Dongevin invitait ses amis et ses connaissances dans la cour de la mairie pour partager sa fierté et sa joie. J'ai eu l'honneur de l'accueillir et de lui dédier quelques mots que je vous livre, un peu écourtés, dans cette page.

Un homme est mort qui n'avait pour défense  
Que ses bras ouverts à la vie  
Un homme est mort qui n'avait d'autre route  
Que celle où l'on hait les fusils  
Un homme est mort qui continue la lutte  
Contre la mort contre l'oubli.  
Car tout ce qu'il voulait  
Nous le voulions aussi  
Nous le voulons aujourd'hui  
Que le bonheur soit la lumière  
Au fond des yeux au fond du cœur  
Et la justice sur la terre.

Au rendez-vous allemand : Paul Eluard

Monsieur Dongevin, vous avez devant vous un maire de Pannessières heureux et très fier de prendre la parole. Heureux et fier de votre présence qui m'honore, comme elle honore aujourd'hui tout le village et ses habitants. Parce que c'est un honneur véritable que de vous recevoir, vous qui par vos actions passées avez mérité d'être élevé par Monsieur le Préfet du Jura, le 8 mai dernier, au rang de chevalier de la Légion d'Honneur. Vous qui n'avez réclamé « la gloire ni les larmes » pour paraphraser le texte de « l'affiche rouge », mais que la République a enfin reconnu digne de cette distinction, 70 ans après les faits.

Et pas pour d'obscures raisons comme c'est parfois le cas. Non. Pour service rendu à la patrie, au péril de votre vie. Pour faits de guerre.

Aussi vais-je devoir, votre discrétion et votre modestie dussent-elles en souffrir, rappeler quelques moments de votre vie, quelques exemples de votre engagement et de votre courage.

Je ne vous ferai pas un compte-rendu minutieux des actes de résistance de Jules Dongevin. Sachez qu'engagé volontaire en 1939, il vit comme une insulte la défaite de juin 40. En 1942, après la dislocation de la ligne de démarcation, il travaille à la poste de Lons Le Saunier. Il tisse des liens avec quelques résistants et entre en octobre 1943 dans le réseau lédonien. Il est associé à diverses actions dans le secteur de Blettrans. Dénoncé à la gestapo, il se cache et participe notamment aux combats de Boissiat, près de Clairvaux, où plusieurs de ses camarades sont tués. Une stèle rappelle la mort de ces résistants. Après le débarquement et la poussée des troupes alliées, il entre de nouveau dans l'armée en 1944 et termine la guerre dans le nord de la France.

Lors de la cérémonie du 8 mai, j'ai donné lecture de quelques vers d'Aragon, vers que je vous avais proposés, mais que vous n'avez pu dire. Vous participiez alors à la cérémonie lédonienne ...

Et s'il était à refaire  
Je referais ce chemin  
La voix qui monte des fers  
Parle pour les lendemains  
Et si c'était à refaire  
Referait-il ce chemin  
La voix qui monte des fers  
Dit je le ferai demain ...

Comme ce texte vous va bien. Comme il convient bien à ce que vous fîtes un jour, il y a maintenant bien longtemps, si longtemps que l'on pourrait presque oublier.

Mais non, nous ne pouvons pas oublier.



# UN HOMME A L'HONNEUR ...

Parce que c'est l'espoir qui est au cœur de ce texte, au cœur des paroles de ce supplicié.  
Parce que c'est l'espoir qui guida votre action.  
Parce que c'est l'espoir qui guida celle de vos camarades fusillés, torturés, déportés, brisés.  
Parce que c'est l'espoir des lendemains de paix et de liberté qui vous donna force et courage pour lutter.  
Parce que l'espoir, c'est demain.  
Parce que ces lendemains, c'est nous qui les vivons aujourd'hui, bâtis sur le sang et les souffrances de ceux qui comme vous, ont su, l'heure venue, s'engager et se battre pour un idéal humain, contre la barbarie d'une idéologie brutale et sauvage.

Ce texte est à votre image, à l'image des combattants de l'ombre. Ce texte qui sans haine, sans violence gratuite, sans éclat, nous présente ce que fut le combat des résistants comme un simple devoir, un engagement naturel, un idéal, parce que c'est la dignité humaine que de vouloir vivre libre.  
Ce texte est une ode à l'engagement, au courage, à la ténacité, à la volonté de faire face quoi qu'il arrive, quels que soient les risques ... Et nous savons tous quels risques vous couriez à devenir des terroristes dans votre propre patrie.

Monsieur Dongevin, ce n'est pas tant la médaille qui nous impressionne, mais bien plus l'homme qui la porte. Mais bien plus ce qu'elle représente de qualités humaines que nous vous envions.  
Parce que le combat n'est pas terminé.

Parce que la violence et la haine sont toujours à la source des maux de nos sociétés.  
Parce que l'intolérance, le mépris des autres et de leur vie font toujours la une des journaux et surgissent à l'improviste dans nos vies, comme lors de ces meurtres délibérés que nous avons vécus avec horreur en ce début d'année.

Parce que d'autres ennemis de l'homme, plus insidieux, plus doucereux, mais tout aussi dangereux planent sur nos sociétés. Ennemis de l'homme et de l'humain qui s'attaquent à notre conscience et à notre intelligence par le biais des médias et de l'argent, dans le marécage de l'information, par l'insuffisance de la culture et la perte des valeurs qui s'y attachent.  
Qui nous donnera l'envie et le courage de porter un destin d'homme si nous oublions ce que vous êtes et les idéaux qui vous portent ?

Parce que, Monsieur Dongevin, dans notre monde de grisaille et de soumission au mercantilisme de tous bords, à la facilité et à la « starisation », vous êtes le phare de haute mer qui guide vers le havre de paix, vers les contrées où l'homme peut vivre son humanité dans un monde libre.  
Pour toutes ces raisons, nous vous sommes reconnaissants de ce que vous êtes, de ce que vous faites.  
Au nom du Conseil Municipal, des habitants de Pannessières, et en mon nom propre, je vous en remercie avec humilité.

Maurice Monnet



# Les élections régionales : décembre 2015

## Élections régionales

### Électeurs

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales, élisent les conseillers régionaux lors des élections régionales.

### Périodicité

Les conseillers régionaux élus en mars 2010 seront remplacés en décembre 2015.

Les conseillers régionaux seront élus pour une durée de 6 ans.

### Mode de scrutin

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Il s'agit des dernières élections générales avant l'élection présidentielle de 2017.

## En bref

Les travaux de rénovation du toit de l'église ont commencé fin mai. M. Rotondo, son fils et un employé, après avoir installé des échafaudages, ont commencé leur mission : remplacer les lauzes (laves ?) trop abimées, nettoyer le toit des mousses et des débris de pierre, refaire complètement le faitage en utilisant une feuille de plomb. Nous nous intéresserons de plus près à l'artisan et à son étonnant travail dans notre prochain bulletin.

La consommation électrique de l'éclairage public coûte à la commune la modique somme de 6000 € par an. Au vu de la réduction des dotations de l'état nous devons nécessairement rechercher à faire des économies. De nombreux villages ont tenté l'expérience de couper l'éclairage public une partie de la nuit. Nous serons sans doute amenés à le faire également.

# La vie dans notre commune

## La vie dans nos campagnes

De Salins-les-Bains à Saint-Amour, un chapelet de bourgs et de villages vigneron s'égrène sur les premiers contreforts du massif montagneux du Jura : le Revermont.

Sur près de 80 Kms, le vignoble du Jura part à la rencontre de paysages extraordinaires. Plusieurs cépages sont plantés dont le chardonnay qui représente à lui seul 45 % de la production. Les autres cépages de la région sont essentiellement représentés par le savagnin, le poulsard, le pinot noir, le trousseau ...

Dans notre village, nous avons la chance d'avoir un terrain propice à l'exploitation de la vigne. Depuis quatre générations la famille Brocard, de père en fils depuis 1890, travaille et entretient avec amour ses vignes. Daniel Brocard, vigneron installé depuis 1992 lors du départ à la retraite d'Eugène, a su conserver et faire prospérer l'exploitation familiale. Depuis ses débuts, il a cœur à produire des vins d'exception qu'il présente régulièrement aux concours. De nombreuses médailles lui ont été délivrées pour son crémant du Jura Blanc, son crémant rosé, sans oublier son Côte du Jura Blanc «chardonnay» et son macvin blanc. En 2013, il a été médaillé d'or pour son crémant blanc lors du concours de France et du Luxembourg. Bientôt une nouvelle présentation au concours en juillet. Nous lui souhaitons un vif succès avec récompense pour ce métier si passionnant.

Longue vie à la lignée Brocard !

## Les Communes Nouvelles

Vous savez que la loi NOTR (Nouvelle Organisation Territoriale) demande aux communes de s'associer afin de former des entités administratives plus importantes, et de ressembler en cela à celles des autres pays européens. Des entités plus puissantes économiquement et qui pourraient mieux s'intégrer et jouer leur rôle dans le contexte de la mondialisation.

Les petites communes rurales sont au premier chef visées par cette loi, et Monsieur le Président Pélissard envisage de substituer à ECLA une commune nouvelle rassemblant les 25 communes de la communauté d'agglomération. Je vous livre donc quelques passages de cette loi afin que chacun en connaisse un peu mieux les rouages. La responsabilité du Conseil Municipal sera lourdement engagée s'il doit prendre une quelconque décision dans ce domaine. La loi prévoit en effet que ce sont les conseillers municipaux qui choisiront ou non d'associer leur commune à d'autres dont le territoire est limitrophe. Nous évoquerons naturellement ces futurs débats dans les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal.

Je vous engage à consulter le site du gouvernement « LOI DE RÉFORME DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES » pour mieux appréhender à la fois les modalités de création et le fonctionnement de ces communes nouvelles, ainsi que les conséquences de la création. Vous pouvez également ouvrir le site de la commune où sont présentées quelques informations.

# Passionnément

## Coup de gueule

Tout ne va pas si mal, mais tout pourrait aller tellement mieux avec quelques efforts de tous. Un coup de gueule contre les incivilités et les mauvais rapports qu'elle engendre. Passant quelques fois sur ce terrain de jeux en construction, je me suis rendu compte que le mini stade est très souvent occupé de joueurs, jeunes enfants ou jeunes adultes qui ont en commun - sauf exception - la fâcheuse habitude de ne jamais vous saluer, sauf si vous êtes en situation de renvoyer un ballon qui s'évade. Enfants, jeunes et moins jeunes à qui l'on doit rappeler que les propriétés attenantes au terrain de jeux sont privées, qu'elles ne sont pas le lieu des rodéos à vélo ni de toilettes champêtres. A tel point que l'on a du clôturer le terrain. Utilisateurs qui jamais ne se posent la question du coût des installations, de leur entretien, et qui jamais n'ont pensé à remercier la commune d'une quelconque façon ... Et il en est de même pour la salle du foyer qui connaît, presque chaque fois qu'elle est louée, des dégradations minimales, mais qui sont révélatrice de l'inexistence d'un savoir vivre, essentiel pourtant à la bonne marche de la société. Bien sûr, on paye le nettoyage ou les éventuels dégâts. Pour autant, doit-on dégrader cette salle, certes en mauvais état, mais que la commune met à disposition de tous pour un prix modique, un service rendu aux habitants et aux plus jeunes. Il suffirait de si peu pour que la vie soit plus simple et plus agréable ...

## Coup de coeur

Tout ne va pas si mal en ce milieu d'année 2015. Bien sûr, il y a comme toujours des tracasseries diverses, plus ou moins importantes. Et puis la maladie ou le deuil qui frappent nos connaissances, nos amis, nos voisins. Mais le monde et sa beauté dépendent souvent du regard que l'on pose sur eux. Ainsi, j'ai eu l'occasion de me réjouir à plusieurs reprises au cours de ces mois écoulés devant des actes qui montrent à qui veut le voir que notre société possède encore de belles valeurs. Je prendrai quelques exemples.

La création du terrain de jeux pour les enfants a été en grande partie réalisée, en ce qui concerne les travaux de terrassements, par l'entreprise TGDR. ("Philippe Tessier). Par contre, la pose des jeux et des accessoires, des tables et des bancs est l'œuvre de bénévoles qui ont su s'impliquer et donner de leur temps et de leur énergie pour la réalisation de cet aménagement. Je ne les citerai pas tous au risque d'en oublier : conseillers municipaux, adjoints, habitants de Pannessières, jeunes qui ont aidé à l'implantation des jeux. Merci à eux pour leur travail au service des autres.

J'ai d'autre part eu la chance d'assister en tant qu'invité à l'assemblée générale de l'Association de Chasse de Pannessières, présidée par Gaël Monneret. Une association qui règle ses problèmes internes par la discussion, une association qui sait tirer un bilan de ses actions, une association qui propose des activités autres que la chasse (organisation du repas servi au foyer, participation à la soirée beaujolais 2015 ...), une association qui fédère des énergies et se tourne vers ses voisines pour plus d'efficacité dans ses actions humanitaires, une association qui vit. Sympathique soirée, bien éloignée de l'idée que je me faisais d'un bilan long et ennuyeux. Bravo à ses adhérents qui parlent avec fougue de leur passion, mais aussi de la nature et de ses animaux.

Le 8 mai a été l'occasion de faire se rencontrer les habitants autour du monument aux morts, et puis plus tard en mairie pour le vin d'honneur et l'exposition photo. La réception, appréciée de tous, a été organisée et conduite par des bénévoles, membres du conseil ou du CCAS. Merci à eux pour leur engagement et leur implication au service de tous.

## Etat civil 2015

### **Naissance :**

Tallya Luna Lou Tally Boivin née le 28/03/2015

Enzio Frédéric Fabrice Petitdemange né le 30/04/2015

Pierre-Gabriel Jouhaud né le 05/05/2015

### **Mariage :**

Marie-Hélène Cucherousset et Jean-Loup Mathieu le 21/02/2015

Elodie Royot et Maxime Douvre le 04/07/2015

### **Décès:**

Roger Prudent enterré le 30/06/2015 à Pannessières